

SYNDICAT MIXTE

MISE A JOUR DES TARIFS ANIMATIONS 2026

L'an deux mille vingt-six, le 26 mai, à 20 H 00, Le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Haras, légalement convoqué, s'est réuni à la salle pédagogique du Musée Méheut, sous la présidence de Stéphane DE SALLIER DUPIN, Président du Syndicat Mixte du Haras

Date de l'envoi de la convocation : 12 mai 2026

Etaient présents :

Pour la Région Bretagne : Adeline YON-BERTHELOT, Philippe HERCOUET, Véronique MEHEUST
Pour le Département des Côtes d'Armor : Robert RAULT, Didier YON
Pour Lamballe Terre & Mer : Gwenaëlle AOUTIN, Serge GUINARD, Jean-Luc GOUYETTE
Pour la Ville de Lamballe-Armor : Bertrand MARTIN, Stéphane DE SALLIER DUPIN, Sylvain BERNU

Absents

Région Bretagne :
Département des Cotes d'Armor : Loïc ROSCOUET
Lamballe Terre & Mer :
Ville de Lamballe Armor :

DELIBERATION N° 2026-012

MISE A JOUR TARIFS ANIMATION 2026

Membres en exercice : 12 – Présents : 11 – Absents : 1

Il est précisé que cette délibération ne vise pas à instaurer un nouveau tarif, les prestations concernées ayant déjà fait l'objet d'une validation lors du Conseil Syndical de novembre et mars dernier

La présente délibération a pour objet de procéder à une mise à jour de la grille tarifaire, en actant le couplage des prestations suivantes :

- Démonstration équestre
- Visite en autonomie

Cette évolution vise à **assurer une meilleure lisibilité des offres au regard** des conventions en vigueur (Convention de mandat SPL Lamballe Tourisme et SMHN) et des modalités **d'encaissement en régie**.

Elle a également pour objectif de **faciliter le parcours de réservation des usagers via l'outil de billetterie en ligne**, ainsi que de **simplifier les opérations** réalisées par les agents d'accueil.

Extrait CS novembre 2025 :

DEMONSTRATION EQUESTRE		HT	TVA	TTC
Adulte		5,91 €	0,59 €	6,50 €
Enfant (3 à 12 ans inclus)	Accompagné d'un adulte	4,09 €	0,41 €	4,50 €
Gratuit enfant (0 à 2 ans inclus)	Dans la limite d'1 enf / adulte	- €	- €	- €



Envoyé en préfecture le 15/06/2026

Reçu en préfecture le 22/07/2026

Publié le

Pour extraire : AG-2109202-92509202-2022-2020 : Informations

Fait et délibéré à Lamballe-Armor, le 26 mai 2026

VOTE : à l'unanimité

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical approuve la délibération :

VISITE DECOUVERTE 1 H			
	HT	TVA 10 %	TTC
Adulte	5,91 €	0,59 €	6,50 €
Enfant (3 à 12 ans inclus)	4,09 €	0,41 €	4,50 €
Etudiant *	5,00 €	0,50 €	5,50 €
Demandeur d'emploi *	5,00 €	0,50 €	5,50 €
Cezam *	5,00 €	0,50 €	5,50 €
Handicapé *	5,00 €	0,50 €	5,50 €
Accompagnateur personne en situation de handicap *	5,00 €	0,50 €	5,50 €
Licencié FFE *	5,00 €	0,50 €	5,50 €
Gîte de France *	5,00 €	0,50 €	5,50 €
Gratuit enfant (0 à 2 ans inclus)	- €	- €	- €

MISE A JOUR TARIF VISITE GUIDEE 1 H

DEMO EQUESTRE + VISITE AUTONOMIE			
	HT	TVA	TTC
Adulte	13,64 €	1,36 €	15,00 €
Enfant (3 à 12 ans)	9,09 €	0,91 €	10,00 €
Etudiant	12,73 €	1,27 €	14,00 €
Demandeur d'emploi	12,73 €	1,27 €	14,00 €
Cezam *	12,73 €	1,27 €	14,00 €
Personne en situation de Handicap *	12,73 €	1,27 €	14,00 €
Accompagnateur personne en situation Handicap *	12,73 €	1,27 €	14,00 €
Licence FFE *	12,73 €	1,27 €	14,00 €
Gîte de France *	12,73 €	1,27 €	14,00 €
Gratuit enfant (0-2 ans)	0,00 €	0,00 €	0,00 €

PROPOSITION TARIF COUPLE : APPLICABLE DES LA SAISON 2026

Extrait délibération 4 mars 2026

VISITE EN AUTONOMIE		
Actuellement	Proposition	
Visite guidée 1 h 30 - Personne en situation de Handicap	7,50 € TTC	7,50 € TTC
Visite guidée 1 h 30 - Accompagnateur personne en situation de Handicap	Ø	7,50 € TTC

Extrait délibération du 22 novembre 2025

VISITE EN AUTONOMIE		
P 2026		
Adulte	8,50 €	
Enfant (3 à 12 ans inclus)	5,50 €	
Etudiant *	7,50 €	
Demandeur d'emploi *	7,50 €	Sur présentation justificatif
Cezam *	7,50 €	Sur présentation justificatif
Handicapé *	7,50 €	Sur présentation justificatif
Licencié FFE *	7,50 €	Sur présentation justificatif
Gîte de France *	7,50 €	Sur présentation justificatif
Gratuit enfant (0 à 2 ans inclus)	0,00 €	